



DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE  
VILLE DE CLICHY LA GARENNE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 5 - ANNEXES

#### 5-1 NOTICE EXPLICATIVE

Approuvé le : 19 octobre 2010  
Modifié le : 17 juillet 2012  
Mis en compatibilité le : 04 octobre 2012  
Mis à jour le : 09 septembre 2013  
Mis en compatibilité le : 04 août 2015  
Modifié le : 16 décembre 2015  
Modifié le : 07 juillet 2016  
Modifié le : 28 février 2017  
Modifié le : 03 juillet 2018

Mis à jour le : 20 juillet 2018  
Modifié le : 16 mai 2019  
Mis à jour le : 13 janvier 2020



## PREAMBULE

Le dossier de PLU comporte en annexe, à titre d'information, un certain nombre de documents et d'informations dont la liste figure aux articles R.151-51, R.151-52 et R.151-53 du Code de l'Urbanisme.

Ces informations sont pour la plupart, reportées sous forme graphique et figure au présent dossier :

- Plan des servitudes d'utilité publique
- Plan des secteurs affectés par le bruit d'une infrastructure terrestre
- Plan des périmètres particuliers
- Plan des réseaux d'eaux et d'assainissement

Cette notice regroupe les pièces explicatives et une copie des actes ayant institué les éléments portés en annexes.

La présente notice comprend :

### **1 - Les servitudes d'utilité publique (complété par 3 plans : partie 5.2)**

### **2 - Eléments relatifs aux risques générés par les canalisations de transports de matières dangereuses (DDE Hauts-de-Seine – décembre 2009)**

### **3 - Les modalités et le classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit (arrêtés du 30 mai 1996 et du 30 juin 2000 complété par un plan en partie 5.2)**

### **4 - Les périmètres particuliers : périmètres d'études, périmètres de concertation, Zones d'aménagement concerté (Z.A.C.), droit de préemption urbain, permis de démolir, droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux, taxe d'aménagement**

### **5 - Le règlement local de publicité**

### **6 - Le risque d'exposition au plomb**

### **7 - Gestion des déchets**

### **8 - Gestion de l'eau, alimentation en eau potable et assainissement : Plan du réseau d'assainissement (partie 5.2), Modalités de raccordement des branchements d'eaux pluviales (partie 5.2), Plan réseau d'eau potable (partie 5.2), Règlement Communal d'Assainissement, Règlement Départemental d'Assainissement, note relative à la situation générale de l'alimentation en eau de la commune de Clichy, Règlement du SIAAP**

### **9 - Les secteurs d'information sur les sols**